Santé publique et développement: politique de la Communauté et des États membres en matière de SIDA dans les PVD

1994/2007(COS) - 15/11/1995 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant le rapport de M. Gerhard SCHMID (PSE, D), le Parlement européen a principalement insisté sur le lien existant entre Sida et pauvreté. Il a particulièrement insisté sur l'hypothèque que fait planer cette pandémie sur les systèmes de santé des pays en voie de développement. Dans un contexte où les moyens financiers sont limités, il a plaidé pour qu'ils soient utilisés à pleine efficacité. Il demande que toute la politique de développement de la Communauté intègre la variable Sida et, dans ce cadre, que la Commission propose un programme d'action de lutte contre le Sida dans les PVD qui soit mis en oeuvre en coopération et/ou collaboration avec les gouvernements et ONG locales. Ce dernier devrait se concentrer sur les principaux éléments suivants : -constituer des stocks de sang non contaminé par le VIH et interdire la vente non contrôlée de sang; -renforcer les systèmes d'information de personnel médical en matière transfusionnelle; -encourager l'utilisation de seringues à usage unique; -renforcer l'information des vecteurs d'opinion (enseignants, responsables locaux, journalistes...) et à ce titre, promouvoir la distribution de radio pour l'information du public; -responsabiliser la population à l'usage du préservatif; -mener une politique de prévention de la maladie auprès des femmes et des enfants; -aider à la création de structures d'accueil; -encourager toutes les mesures prophylactiques. Il demande, en outre, qu'une attention plus forte soit accordée à la situation socio-économique des malades du Sida. Toutes les actions doivent se concentrer sur les régions les plus pauvres des PVD. Il s'insurge tout particulièrement contre toutes les formes de "tourisme sexuel" qui favorise la contagion et demande que des mesures soient prises pour réprimer ce type de tourisme. Il propose entre autre la création d'une base de données sur les statistiques mondiales en matière de Sida et que des recherches soient entamées auprès de populations locales pour que les conséquences morales du préservatif ne soit pas un frein à son utilisation. Il souligne avec force qu'une lutte contre le Sida passe indiscutablement par une concertation plus forte entre les politiques de la Communauté et celles des Etats membres en la matière. Il demande enfin que les Nations Unies décrètent une "Décennie de la lutte contre le Sida" dans le cadre de laquelle des efforts coordonnés seraient déployés pour lutter contre cette maladie.